

M. KARL JANELLE
Coalition climat Montréal

740

LA PRÉSIDENTE :

745

Je vais vous donner la parole, dans quelques instants. Je vous demanderais, à ce moment, de vous présenter et de préciser l'organisme que vous représentez. Vous disposerez de dix minutes pour la présentation.

750

Après huit minutes, je vous ferai un petit signe pour que vous compreniez que vous devez résumer votre pensée. Période après laquelle nous aurons quelques minutes aussi pour discuter avec vous.

755

Et nous avons lu le document que vous avez soumis. Alors, encore une fois, bienvenue et nous vous écoutons.

M. KARL JANELLE :

760

Bien, merci. Je suis Karl Janelle, je suis doctorant au HEC Montréal, mais je suis aussi président de la Coalition climat Montréal.

765

Et donc, je vais vous faire, très, très brièvement, parce que ça semblait pertinent pour le propos, de vous parler, un peu, de la Coalition climat. Ensuite, axé sur le point sur lequel — dans le mémoire, mais surtout aujourd'hui, en seulement dix minutes — on voulait mettre l'emphase sur vraiment de localiser et de multiplier la démocratie participative à Montréal.

Et trois mécanismes inspirants dont on pourrait imaginer une intégration à même le PUM ou encadrer le PUM, pour l'avenir.

770 Donc, rapidement, donc la Coalition climat Montréal, depuis dix ans, la mission, c'est un peu de donner une voix aux citoyens qui veulent favoriser la transition sociale écologique. Les fondateurs, d'ailleurs, ont été les instigateurs, en 2015, de l'une des premières consultations d'envergure qu'il y a eu à l'OCPM, donc Vert MTL. Donc, qui était de réduire la dépendance aux énergies fossiles.

775 Et de ça, il y a 1 700 individus et organismes qui ont signé une déclaration pour la carboneutralité, pour 2042. Et en gros, les quatre piliers qui avaient été définis, à l'époque, comme étant importants pour y arriver, c'était, bon, trois un peu plus techniques par rapport à la décarbonation, donc inventaire de GES, budget de carbone et test climat.

780 Et, il y a eu des avancées là-dessus, à la Ville, à ce niveau-là, mais le quatrième, c'est celui sur lequel on sent, en ce moment, qu'il est bon de réitérer, de continuer, qui est vraiment la démocratie participative.

785 Donc, *t'sais*, qui en gros, qui est simplement donner plus de — donc, un processus dans lequel les citoyens jouent un rôle juste un peu plus actif et vraiment impliqué. Donc, en consultation évidemment, mais aussi en termes de décisions et d'actions avec les actions dans la ville.

790 Bien, pourquoi réitérer ça? Parce que bien, quand il n'y a pas une participation, une décision, une action adéquate, des fois, bien, ça fait en sorte que les projets peuvent être mal adaptés aux besoins. La pertinence peut être mal comprise.

795 Il peut aussi avoir une question de légitimité, puis le bris de confiance qui peut s'établir entre les citoyens, puis on a eu, un peu, la mésaventure qu'il y a eu dans Parc-Extension avec les pistes cyclables, qui est louable, qui finalement, se heurte à de l'opposition. Et qui peut, des fois, bien, entraîner justement des réactions qui peuvent être fortes et mettre à l'abandon les mesures.

800 Donc, on croit qu'à Montréal, il faut localiser et multiplier davantage la démocratie participative. Il y a d'ailleurs un sommet là-dessus, en 2019-2020, par rapport à toutes propositions qui en sont ressorties et différents outils qui ont abouti, donc des budgets participatifs, des tables de quartiers, plus de consultations comme on fait aujourd'hui, à l'OCPM, donc ce qui est super.

805 Mais, en réalité, encore une fois, les citoyens ont réellement peu d'occasions d'avoir un réel impact sur leur milieu de vie local, dans leur quotidien. Même, *t'sais*, ce soir, on est, en quelque sorte, un peu privilégié, ceux qui viennent vous parler, on est impliqué, et cetera.

810 Et peut-être ça fait état aussi qu'on a le temps de s'impliquer, ce qui n'est pas le cas de tout le monde, donc il reste quand même, pas une multitude d'occasions, puis on pense que le PUM, il y a beaucoup, beaucoup de cibles d'objectif, mais un peu le comment, la mise en œuvre, comment ça va se passer, qui va la gérer, qui va la décider, comment ça va évoluer, ça, c'est moins clair.

815 Donc, ça peut être une occasion intéressante de fournir, aux arrondissements, vraiment un cadre de démocratie participative, concrète, qui soit plus locale. Donc on peut penser à ce qu'on fait ici, maintenant, c'est super, mais que ça se reproduise dans le quotidien, directement dans les arrondissements et avec des mécanismes qui pourraient être concrets.

820 Et dans le mémoire, en fait, l'idée, c'était de donner un peu des exemples de ce qui se fait, un peu, à travers le monde qui peuvent être intéressants de réfléchir et pour lequel il pourrait y avoir un cadre qui guiderait, ensuite, le futur pour les arrondissements, à ce niveau-là.

825 Donc, par exemple, de multiplier et de localiser les budgets participatifs, donc c'est un bon début, à Montréal, il y a eu 100 millions sur les trois dernières années, mais ça reste que

c'est une part infime du budget, on parle de moins d'un pour cent. Donc oui, il y a quelque chose, mais, au final, est-ce que ça a un impact global important.

830 Et même, quand quelqu'un regarde ces chiffres-là, est-ce que ça peut mener, un peu, à des questionnements, à savoir si c'est plutôt un instrument ou si c'est vraiment un désir de changement dans le mécanisme municipal.

835 Donc, on pense qu'il n'y qu'à grandir, ces budgets-là seraient intéressants, mais aussi de délocaliser aussi, donc d'en faire plus à l'échelle locale, les arrondissements.

840 Ceux qu'il y a, en ce moment, c'est encore plus minime. On parle, par exemple, de *t'sais*, d'un 350 000 à Ahuntsic, ça, ça fait quelques petits projets intéressants, mais ce n'est pas ça qui fait que la gouvernance de l'arrondissement devient vraiment citoyenne.

845 Il y a d'autres villes qui, bon, font un peu plus et par exemple, Paris avait fait une initiative pour vraiment renforcer ça, mais que ce soit que chaque arrondissement avait vraiment son propre exercice, là-dessus, en raccourcissant aussi les cycles pour que les impacts soient vus plus fréquemment.

850 Ensuite, un autre exemple que je trouve vraiment intéressant, ce sont les pactes de coopération pour se réapproprier le territoire. Donc, c'est vraiment une collaboration des citoyens et des administrations publiques pour la gestion de souvent ce qu'on appelle les biens communs urbains. Donc, des espaces publics, des bâtiments abandonnés ou autres.

855 Et une implication directe des citoyens, donc ce sont eux qui prennent l'initiative de proposer des projets et ça renforce aussi les liens entre les institutions pour la communauté parce que ce sont vraiment des projets qui sont presque gérés conjointement.

855 Ça vient en fait de l'Italie où il y a 7 000 pactes, comme ça, qui sont actifs, en ce moment, dans près de 300 villes. Donc, ce sont vraiment les citoyens qui vont soumettre un projet qui laisse un peu, on renverse la balance, les projets sont même acceptés d'office à moins que la ville, pour une bonne raison, en fait, émette des réserves dans un assez court délai.

860 Et ensuite, c'est une administration qui est partagée, du projet, qui est régie contractuellement, donc c'est quand même une démarche sérieuse. Et bien, en fait, ce qui est intéressant, c'est qu'au début, il y avait peut-être des idées qui — il pourrait y avoir des réactions, par exemple, dans un lieu syndical, donc des employés de la ville, et cetera.

865 Mais, au bout de quelque temps, ils se sont bien rendu compte qu'il y avait — ça ne causait vraiment pas beaucoup de pertes d'emplois, c'était de nouvelles opportunités qui se créaient, en fait, c'était de mieux allouer et de gérer, en fait, les fonds publics, dans ces endroits où ces pactes-là sont mis en place.

870 Et dernièrement, bien, c'est un autre type de mécanisme qui gagne de plus en plus de popularité, à travers le monde. C'est ce qu'on appelle les mini-publics, donc ce sont vraiment des groupes représentatifs de citoyens et là, l'élément important, c'est qu'ils sont sélectionnés de manière aléatoire pour délibérer sur des décisions publiques spécifiques.

875 On voit que ça se fait à l'échelle de l'organisation d'arrondissements, même de ville où même en France, il y a eu un exercice, comme ça, même à l'échelle du pays, par rapport au climat.

880 Et l'idée, c'est un peu aussi de — pas de contrer, mais d'offrir une alternative à souvent l'élitisme qu'on peut voir dans les gens en politique, mais même, comme je disais un peu au départ, ceux qui ont le privilège de venir parler à des consultations comme ça.

Et donc, ça s'accompagne même souvent d'un cachet un peu comme un devoir de jury à la Cour, si on veut. Et en incluant une consultation avec des experts dans le processus, bien les gens, dans plusieurs de ces instances-là, en viennent à des recommandations qui sont totalement en lien avec ce qu'on peut voir dans la science.

885

Donc, ce sont des recommandations qui sont très censées, même si à la base, les citoyens n'ont pas une expertise dans ce domaine-là, mais ensemble, en ayant accès à des experts, bien, ils peuvent se faire quand même une tête très intéressante sur des sujets

890

Et quand ça a été tenté au niveau local, bien, ça a été montré que ça donne un peu une image comme quoi c'est possible, pour le citoyen lambda, de participer vraiment à des décisions politiques, pour son milieu de vie.

895

Puis, il y a des modèles comme ça, qui ont été tentés, un peu partout, à travers le monde. Alors, voilà. J'ai gardé ça court pour aujourd'hui.

L'idée, en fait, on n'a pas — on est un organisme qui est très bénévole, on n'a pas la — il y a beaucoup d'idées qui sont exprimées dans le PUM, on n'a pas la force de frappe pour aller réviser chaque sous-point.

900

Donc on voulait vraiment, un peu, mettre l'accent sur une dimension, puis qu'on trouvait un petit peu moins présente et qu'on penserait pertinent de bonifier. Parce que c'est une occasion vraiment intéressante de l'encadrer un petit peu mieux, d'en faire quelque chose de concret, à travers le PUM.

905

LA PRÉSIDENTE :

Bien, merci beaucoup et vous avez facilité ma vie en entrant facilement à l'intérieur du dix minutes. Alors, une petite question pour moi...

910

M. KARL JANELLE :

Oui...

915 **LA PRÉSIDENTE :**

...et je passerai la parole à mon collègue. Vous incitez sur la démocratie participative parce que c'est le pilier que vous avez choisi de traiter. Pour faire vivre le PUM dans les quartiers ou dans les arrondissements...

920

M. KARL JANELLE :

Oui...

925 **LA PRÉSIDENTE :**

...est-ce que dans votre esprit, le PUM va être décliné en plumes, dans tous les arrondissements, selon vous?

930 **M. KARL JANELLE :**

935 Bien, *t'sais*, les plumes ont leur rôle à jouer aussi, mais justement, je pense que le PUM pourrait aussi, sans dicter chaque plume, qui serait un petit peu de trop, dans son rôle, mais plutôt donner — *t'sais*, l'idée ici, c'est de donner des cadres ou en fait, que la ville-centre joue un peu le rôle de guide ou de donner justement des ressources et des mécanismes pour que, qu'est-ce qu'on fait, par exemple, ici, ce soir, bien, ça puisse être réalisé, dans un monde idéal, qui puisse se réaliser à toutes les semaines avec des assemblées, dans les quartiers.

940 Mais pour ça, les arrondissements ont besoin, je pense, de support et de ressources
et c'est ça que le rôle que la ville, en fait, centre pourrait jouer dans ces murs-là.

LA PRÉSIDENTE :

945 Dans ces mécanismes de suivi, donc qu'on..?

M. KARL JANELLE :

950 De suivi ou même dire « bien, comment on fait ça, une assemblée de citoyens », ça
pourrait être comme un support aussi en termes de ressources pour conduire, des fois, ces
initiatives-là.

955 Parce que quand c'est laissé aux arrondissements, après ça, ça va être certains qui
vont le mettre en place, d'autres non. Mais, c'est plus difficile à faire mettre en place, par la
suite.

LA PRÉSIDENTE :

960 Est-ce que, dans votre esprit, la démocratie participative aurait eu avantage à être
mieux utilisée en amont de ce projet de PUM qu'on est en train de discuter?

M. KARL JANELLE :

965 C'est une bonne question. Bien, *t'sais*, c'était un long processus, il y a déjà eu les
consultations sur Montréal 2050 et tout...

LA PRÉSIDENTE :

970 Oui...

M. KARL JANELLE :

975 Donc, ça a mené à un plan qui en est sorti. Je pense qu'en fait, c'est un bon, je veux dire, je pense que c'est le début du processus, justement, de se faire une tête ensemble et de voir le rôle que la ville-centre peut jouer.

980 Mais justement, je pense que c'est toujours un peu l'enjeu avec tous les plans qui sont mis de l'avant, c'est comme « O.K., comment ils sont mis en œuvre, c'est quoi la reddition de comptes, comment on s'assure que localement, ça puisse s'ancrer? »

985 Donc, je pense que l'avant a été bien fait, parce que, je veux dire, je ne trouve pas que c'est qu'est le problème ou qui sont les enjeux, dans les exercices de consultation comme ça, c'est plutôt en aval, après, c'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

990 **M. KARL JANELLE :**

995 Donc, comment on le met en œuvre, comment on s'assure que ça s'intègre avec les autres plans aussi, qui sont des questions complexes, mais on pense que ça peut être avantageux de fournir des balises, au moins, pour que des mécanismes soient implantés, par la suite, autour de ça.

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Des questions?

1000

LE COMMISSAIRE :

Oui, merci. Sur le modèle, c'est-à-dire le pacte citoyen, le deuxième mécanisme, l'exemple de l'Italie, donc 7 000 pactes, 280 villes, pouvez-vous nous en parler un peu plus, comment ce pacte-là, par exemple, pourrait se vivre ici?

1005

De quoi il s'agit donc de projets qu'on dépose à la ville? Il y a une codirection, une co-construction entre les autorités municipales et les citoyens? Comment ça fonctionne?

1010

M. KARL JANELLE :

Oui. Bien, c'est parti à la Ville de Bologne, en fait. Parce que justement, l'idée c'était de réhabiliter une multitude d'espaces urbains ou communautaires qui pouvaient appartenir, de près ou de loin, à la Ville.

1015

Et je pense que l'idée générale, à travers ça, sans entrer dans — bon, même en Italie, dans les villes, il n'y a pas le même, même modèle partout. Mais, je pense que l'idée c'est d'enlever les barrières.

1020

Parce que j'ai supporté des projets, par exemple, à Montréal, *t'sais*, certains qui voulaient faire, à Rosemont, des projets de géothermie, dans les ruelles, qui étaient super intéressants, mais après, ça a pris six ans à faire un projet pilote parce qu'il y avait comme un, il y avait... politiquement, il y avait du support dans l'administration publique, c'était vraiment difficile de coopérer au niveau légal, au niveau des permis, et cetera.

1025 Et donc, tous ces projets-là, souvent, il y a une initiative, mais ça va se perdre dans le temps, puis ça va finir par épuiser les gens. Donc, je pense que c'est simplement un cadre pour faire en sorte que...

LE COMMISSAIRE :

1030 Plus souple...

M. KARL JANELLE :

1035 Hum?

LE COMMISSAIRE :

1040 Plus souple, un cadre plus souple.

M. KARL JANELLE :

1045 Plus souple, puis qui va comme un peu, on inverse la tendance, on se dit que les citoyens vont avoir de bonnes idées, puis que s'il y a vraiment quelque chose qui ne fonctionne pas, on va intervenir, mais au contraire, on ne va pas stopper un projet qui a de l'élan, surtout des citoyens qui ont trouvé l'énergie de faire un projet bénévolement. On ne veut pas, au contraire, on ne veut pas leur couper l'herbe sous le pied, mais au contraire, on veut les encourager à le poursuivre.

1050 Et c'est ce qui fait que parfois, bien, ici, certains de ces projets-là ne vont pas au bout parce que ça peut être très complexe quand on entre dans des questions de « bon, le terrain est acquis, pourquoi, les permis ».

1055 Et c'est comme, il y a un désir de transition, mais il y a aussi cette odeur administrative, bureaucratique là qui vient, un peu, souvent, contrecarrer un peu.

LE COMMISSAIRE :

1060 C'est aussi une façon de s'approprier son quartier, son milieu, ses projets. Ce qui me permettrait de vous amener sur la création des écoquartiers...

M. KARL JANELLE :

1065 Oui...

LE COMMISSAIRE :

1070 ...quel est le processus justement pour y arriver? On parle ici, vous parlez, c'est-à-dire de rêver ensemble des modèles d'écoquartiers, c'est quoi le processus pour en arriver à un écoquartier?

M. KARL JANELLE :

1075 Vous voulez dire qu'est-ce que pourrait être le processus pour y arriver?

LE COMMISSAIRE :

1080 Oui?

M. KARL JANELLE :

1085 Bien, *t'sais*, je pense que ça prend beaucoup d'acteurs qui viennent jouer ensemble, mais *t'sais*, c'est d'abord de peut-être multiplier les projets dans ce sens-là. Donc, quand on sent qu'il y a comme un prochain projet de construction résidentielle qui pourrait avoir lieu, c'est de penser à se modèle-là, dès le départ.

1090 C'est normal qu'on en soit encore au stade des projets, même si ça quelques années, des projets pilotes, en ce moment. C'est plutôt, il y en a quelques-uns, puis je pense que ça pourrait lancer, un peu, de le faire pour la suite.

1095 Mais, justement, décider de si oui ou non, il y aura un écoquartier, de lancer la balle, un peu, dans le clan des citoyens, je pense que ça peut être intéressant parce que justement, eux, ils peuvent voir un peu les modèles.

Là, je pense qu'il y en a trois jusqu'à maintenant ou trois projetés qui vont — ils peuvent voir de quoi ça a l'air. Et après ça, je pense que c'est une bonne occasion de leur lancer la balle pour voir comment ils veulent développer un projet comme ça.

1100 **LA COMMISSAIRE :**

J'aimerais ça avoir des précisions sur les exemples emblématiques dont vous parlez, comme à Bologne. Concrètement, c'est ça, ce sont les citoyens?

1105 Enfin, comment est-ce que je lisais ça, ce sont des espaces publics sous-utilisés, en lieu de vie communautaire, ce qui a été mis en place.

Mais, dans le processus du pacte, à ce moment-là, c'est quoi? C'est un engagement réciproque pour une durée de temps X? Comment ça fonctionne?

1110 **M. KARL JANELLE :**

Oui, ça peut être ça. Ça peut être une durée de temps X, on va utiliser le territoire à cette fin-là et les citoyens vont apporter telle ressource, tel rôle ; la ville va apporter telle ressource, tel rôle. Et il y a une entente...

1115

LA COMMISSAIRE :

O.K., il y a une entente...

1120 **M. KARL JANELLE :**

...puis, qui peut être à durée déterminée ou non déterminée, selon le cas, mais oui, c'est ça.

1125 **LA COMMISSAIRE :**

Et qui peut avoir des renouvellements et des choses comme ça?

M. KARL JANELLE :

1130

Exactement.

LA COMMISSAIRE :

1135

Et j'entendais comme Montréal, dans des projets pilotes qui sont amorcés, c'est quoi les freins à ça? Qu'est-ce qui ferait que... Bien, les freins ou qu'est-ce qui ferait qu'on aurait moins de freins?

M. KARL JANELLE :

1140

Bien, dans le cas de l'exemple que je vous ai donné, bon, on peut revenir à celui-là parce que je l'ai évoqué, mais je pense qu'il y a beaucoup de citoyens qui, par les projets, ont l'impression que des fois, même si le côté un peu politique, donc les élus d'arrondissements vont être en faveur, après ça, c'est un peu la position de certaines personnes dans l'administration.

1145

Donc, parfois, ils n'ont aucune vue là-dessus qui va avoir un peu un pouvoir de vie ou de mort, sur le projet, presque. Donc, ça relève de quelques personnes qui font un travail, puis sans les nommer, c'est normal, mais ça laisse un peu beaucoup de, peut-être, de hasard, mais pas de hasard, mais de précarité à ces projets-là qui malgré beaucoup d'efforts peuvent en raison de ces structures-là.

1150

LA COMMISSAIRE :

1155

C'est pour ça aussi que vous amenez le principe d'une participation qui continue en aval?

M. KARL JANELLE :

1160

Oui.

LA COMMISSAIRE :

1165

Donc, pour renouveler pour enrichir, O.K.

M. KARL JANELLE :

C'est ça.

1170

LA COMMISSAIRE :

Merci.

1175

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup.

M. KARL JANELLE :

1180

Merci à vous.

LA PRÉSIDENTE :

1185

Le temps qui nous est imparti est déjà terminé. Alors, encore une fois, merci d'avoir bien voulu partager avec nous, vos idées et bonne fin de soirée. Au revoir.

LE COMMISSAIRE :

1190

Merci.

LA COMMISSAIRE :

1195

Merci.

M. KARL JANELLE :

Merci, à vous.

1200

LA PRÉSIDENTE :

Nous revenons dans quelques instants.

1205

M. RAYMOND MOQUIN, Citoyen

1210

LA PRÉSIDENTE :

Alors, bonsoir et bienvenue. Dans quelques instants, je vais vous donner la parole et je vous demanderai de vous identifier, pour les fins de l'enregistrement. Je crois que vous êtes là, à titre de citoyen?

1215

M. RAYMOND MOQUIN :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1220

Et vous aurez donc dix minutes pour votre intervention. Après huit minutes, je vous ferai un petit signe pour vous indiquer qu'il faut réfléchir à votre conclusion. Après quoi, nous disposerons de quelques minutes pour vous poser des questions. Et nous avons lu le document que vous avez fait parvenir.